



Certificat de spécialisation Éducation et travail des Jeunes équidés

DIPLÔME DE NIVEAU 4 - EN FORMATION CONTINUE ET EN APPRENTISSAGE



CONTACT

Coordinateur :
Isabelle Ouvrard

Lycée agricole
150 route de la mairie
74130 Contamine-sur-Arve

+33 (0)4 50 03 62 01

WWW.EPL.CONTAMINE.EDUCAGRI.FR

Mise à jour : 13-10-2021

Nouvelle formation 2021 !

- Taux de réussite 2021 : NC
- Taux de satisfaction 2021 : NC
- Taux d'insertion 2021: NC

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
Liberté
Égalité
Fraternité



afnor
CERTIFICATION

Qualiopi
processus certifié

CEFA ENVOL

**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS DU VIVANT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du certificat de spécialisation option Education et travail des jeunes équidés met en oeuvre et participe :

- Aux techniques spécifiques d'éducation, de travail et de présentation du jeune équidé (éthologie, bien être animal, éducation et débouillage).
- A la valorisation de l'équidé et à sa mise en condition physique
- A la gestion et au développement commercial de l'activité.

ORGANISATION ET CONDITION D'ACCÈS

Test de positionnement : **juillet 2022**

Dossier d'inscription, à renvoyer COMPLET au plus tard **1 mois avant le début de la formation**

ACCESSIBILITÉ : L'établissement est signataire de la charte qualitative d'accueil H+, les personnes en situation de handicap reconnu bénéficieront d'un suivi, d'un plan de formation, d'une pédagogie renforcés.

DURÉE

En alternance sur 12 mois, du 05-09-2022 au 02-09-2023.

Durée en OF : 570 heures soit 19 semaines par an en centre de formation

Durée en entreprise : 570 heures à 980 heures

EFFECTIF MINIMUM : 8

EFFECTIF MAXIMUM : 12

PROCHAINE SESSION : 05/09/2022

PROGRAMME DE LA FORMATION

- La certification est constituée de 4 Unités Capitalisables Professionnelles (UCP).
- UCP 1 : Mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés
- UCP 2 : Maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal
- UCP 3 : Eduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future
- UCP 4 : Participer à la gestion et au développement de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire d'un des diplômes figurant sur [l'article 3](#)
- Etre âgé de minimum 17 ans l'année de son entrée en formation. Maximum 29 ans pour l'apprentissage ([sauf dérogation](#)). Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenti est reconnu [handicapé](#)
- Le candidat devra avoir trouvé une entreprise pour son alternance.
- Répondre aux exigences du test de sélection organisé par le CFPPA : Tests pratique, écrit et pédagogique + entretien.
- Possibilité de parcours individualisés selon les résultats du positionnement, en fonction des expériences antérieures et des acquis.



TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, les frais pédagogiques sont pris en charge par l'OPérateur de COmpétences de l'entreprise (OPCO) ou par la collectivité territoriale.

En formation continue, des prises en charge sont possibles suivant le profil du candidat : **nous consulter**.

Tarif à partir de 16€ de l'heure.

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nous mettons en place une pédagogie de l'alternance.

L'alternance est construite sur la base d'une semaine en formation, et 2 semaines en entreprise (en moyenne).

- Chaque semaine de formation organisée au travers de séquences pratique et théorique.
- Un livret d'alternance permet de mettre en adéquation les apprentissages entre l'entreprise, le centre de formation,
- Un débriefing hebdomadaire des activités réalisées en entreprise permet de travailler, de développer et de mutualiser les compétences techniques et générales.
 - Des évaluations formatives toutes au long de l'année permettent:
 - au stagiaire de s'évaluer
 - aux formateurs d'adapter la formation si besoin.
- La formation est dispensée par modules et peut être validée par blocs de compétences

OBTENTION DU DIPLÔME

La certification est validée par cumul des UC. La validation de chaque UC fait l'objet d'une attestation.

- Les UC 1 et UC 2 sont regroupées au travers d'un document écrit que le stagiaire soutient devant un jury.
- L'UC 3 est évaluée au travers d'une présentation montée d'un jeune cheval, suivie d'un entretien oral avec le jury.
- L'UC 4 est évaluée au travers d'une épreuve orale.

Pour chaque UC, le stagiaire peut bénéficier d'un 2ème passage s'il ne l'a pas validée.

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le titulaire du CS ETJE peut viser les métiers de :

- Eleveur d'équidés
- Responsable d'élevage d'équidés
- Entraîneur-assistant, entraîneur, groom, cavalier d'entraînement, cavalier soigneur

avec différents statuts : salarié d'une structure hippique (centre équestre, centre d'entraînement (courses et obstacle...) ou d'éleveur affilié au statut d'exploitant agricole

- Exploitant agricole (élevage + entraînement d'équidés) indépendant

Il peut aussi compléter son bagage professionnel en se dirigeant vers des formations d'enseignements, tels que le BPJEPS Activités Équestres, ou l'Animateur d'Équitation.

Et renforcer ses compétences en gestion d'entreprise, en s'orientant vers le BPREA.

Toutes les infos sur <https://www.equiresources.fr/img/parcours.pdf>



